

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messenger suisse

Band: 33 (1987)

Heft: 7-8

Artikel: C'était le 21 juin au Château de Vaux-le-Pénil : Fête champêtre et commémoration du 1er août

Autor: C.J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848403>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

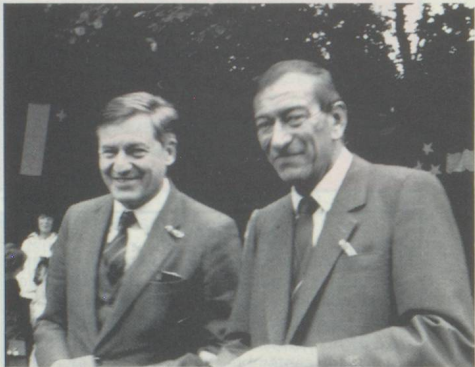
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'était le 21 Juin au Château de Vaux-le-Pénil Fête Champêtre et Commémoration du 1^{er} Août



Le maire de Vaux-le-Pénil M. Ludo Augier et notre ambassadeur M. Carlo Jagmetti (à gauche).

*Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Chers Compatriotes,*

C'est une joie toute particulière pour moi aujourd'hui de participer à cette grande fête au Château de Vaux-le-Pénil qui commémore avec une avance coutumière notre fête nationale du 1^{er} août. Au moment où je viens de prendre mes fonctions d'Ambassadeur de Suisse en France, je suis très heureux de vous saluer tous ici présents et à travers vous l'ensemble des Suisses de France. Mes remerciements vont en premier lieu à nos hôtes en ce lieu si privilégié, ainsi qu'à tous ceux qui par leur participation active ont permis la mise sur pied et le succès de cette journée.

Permettez-moi de vous dire que célébrer une fête nationale à l'étranger devrait être une occasion à la fois de réjouissance et de réflexion, car marquer une Fête nationale doit être la possibilité donnée à chacun de s'interroger sur la voie dans laquelle est engagée son pays.

Cette réflexion devrait à mon sens pour nous tous rassemblés ici, prendre trois visages.

Le premier : Etre l'occasion de se remémorer la Suisse telle qu'elle se définit pour chacun de nous par les parents qui y vivent, les lieux qui nous sont chers et par tous les souvenirs que nous y entretenons.

Le second : L'occasion de penser à notre pays d'accueil la France dans lequel nous avons choisi de vivre, certains pour un temps déterminé, d'autres avec l'intention de ne plus le quitter. L'évocation des liens ancestraux, et qui continuent d'être aussi divers que féconds entre nos deux pays, pourrait remplir de très longs discours. En un mot puissions-nous par l'ensemble de nos activités continuer à témoigner de la Suisse en France en étant en même temps auprès de nos compatriotes restés au pays, les interprètes du génie français. Oeuvrer ainsi à l'approfondissement des liens entre nos deux pays, à une meilleure compréhension mutuelle est certainement l'une des tâches les plus exaltantes que nous puissions nous assigner.

Le dernier visage de cette réflexion et non le moindre est sans doute de mieux prendre la mesure des échéances importantes européennes et mondiales auxquelles la Suisse se verra confrontée à l'avenir. Je pense plus particulièrement à l'Europe engagée dans une dynamique de l'union qui ne peut laisser la Suisse indifférente. Il est d'usage dans les occasions solennelles de rappeler les maximes qui dictent la politique étrangère de la Suisse. Je mentionnerai ici la disponibilité et la solidarité. Dans un monde en pleine mutation tel qu'il se présente actuellement à nous, la disponibilité et la solidarité sont deux principes que la Suisse a pratiqués et continuera de pratiquer. Elle le prouve, notamment par son action et sa réflexion qui va en s'amplifiant au profit des pays les plus défavorisés. Sa réflexion et souvent son engagement direct dans de grandes négociations internationales qui la touchent ou non, que ce soit la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à laquelle elle fait partie, ou les négociations stratégiques, sont également réels. Cet effort de réflexion dont la Suisse se montre capable sur les grandes questions de l'heure témoigne de la capacité d'ouverture de nos compatriotes sur le monde bien plus que d'un repli sur soi-même dont on peut parfois les soupçonner. A mon avis, cette capacité d'ouverture sera de plus en plus nécessaire à la Suisse à l'égard



Remise de médailles.



de son environnement immédiat, je veux dire l'Europe. En effet, cet effort de réflexion puis d'action devra porter sur la place de la Suisse en Europe, voisine de grands pays comme celui où nous nous trouvons et entraînés à n'en pas douter dans une communauté de destin.

Mon expérience la plus récente m'a fait constater durant les quatre ans et demi de ma mission à Bruxelles le dynamisme de la Communauté européenne et les progrès accomplis. Car j'observe qu'avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, avec la perspective de réaliser d'ici à 1992 l'objectif du grand marché intérieur, prévu dans le Traité de Rome, avec la dimension nouvelle donnée à la recherche et au développement, avec enfin d'adoption de l'Acte Unique qui, pour la première fois, modifie les fondements institutionnels établis voici trente ans, le processus d'intégration se renforce. Cette évolution nous concernera aussi, et je ne veux qu'enjoindre chacun d'entre vous à suivre attentivement cette évolution et à poursuivre sa réflexion personnelle.

Je formule, enfin, en ce jour de rassemblement, des vœux pour que fidèles aux traditions de notre pays et soucieux de son développement, nous soyons capables de prendre conscience des exigences de l'avenir qui s'imposeront à nous et qui découlent de la place de notre pays, voisin de grands Etats amis comme la France, au cœur de l'Europe.

C. J.



M. Pierre Jonneret, président de la FSSP, dont on connaît l'inlassable dévouement à la cause des Suisses de l'étranger.



M. et Mme J.-O. Frey (Hôpital Suisse)
M. Matthey, trésorier (au centre)
de la M.S.R. et de la S.H.B.



Nos jeunes accordéonistes sous la baguette de M. Peter Frey.

M. et Mme Schwarz de Krienz.



L'Union chorale Suisse sous la direction de M. Pichery.